

Siorac-en-Périgord

Vœux municipaux



Jeudi 3 janvier, le maire Didier Roques a accueilli ses hôtes à l'entrée de la salle Amédée-Boussac pour la présentation des vœux.

Près de deux cents personnes s'étaient déplacées pour échanger avec les élus sioracois. On reconnaissait, parmi les voisins, les maires de Castels-et-Bézenac, Saint-Cyprien, Coux-et-Bigaroque-Mouzens, Marnac, Pays-de-Belvès, Larzac et Sainte-Foy-de-Belvès. Brigitte Pistolozzi représentait le conseil départemental. Le maréchal des logis-chef Deprez, lui, symbolisait la présence républicaine de terrain de la gendarmerie nationale. Les associations de la commune étaient bien sûr présentes.

L'intervention du maire au micro fut sobre mais bien ciblée. Après avoir eu un mot pour les Sioracois qui sont décédés, il salua les nouveaux qui ont choisi cette cité

comme lieu de vie. Lui, qui ne cache pas son adhésion au concept d'évitement de Beynac, s'est déclaré solidaire du président du conseil départemental et, pour le moins, s'est dit décontenancé par la décision de suspension prise par le Conseil d'État. Dans un domaine fort différent, il marqua sa satisfaction de conserver un distributeur automatique de billets, ce qui ne semblait pas acquis l'an dernier. L'implantation d'un petit hypermarché en terre monplaisanaise, à la sortie nord de Fongauffier, l'inquiète pour l'emploi.

La présence du pôle de santé sioracois mérita la clôture de l'intervention du premier magistrat, lequel passa le relais au docteur Emmanuel Frigout qui boucla avec une superbe boutade voulue pleine d'humour.